

Procédure à respecter **STRICTEMENT** en cas de **litige** transport

Chère Cliente, Cher Client,

Nous sommes désolés que votre commande soit arrivée abimée.



IMPORTANT !!!

Veuillez noter **SUR LE PAD** ou bien **SUR LE BON DE LIVRAISON DU TRANSPORTEUR**

1. La phrase « Marchandise refusée – produit cassé »
2. Le nombre de colis abimés exacts
3. La référence du coloris des colis abimés
4. Le chauffeur doit signer le bon de livraison
5. Notez le numéro d'immatriculation du camion sur le bon de livraison



- Ne signez rien avant d'avoir contrôlé la livraison !!!
- En l'absence de ces éléments précis, votre contestation ne pourra pas être prise en compte.

Merci de votre coopération.